

**LIDL SOUTIEN LES PRODUCTEURS FRANÇAIS**

**LE LABEL ROUGE : UN GAGE DE QUALITÉ !**

La qualité des produits proposés dans notre assortiment est notre priorité. Nous nous efforçons chaque année d'augmenter le nombre de produits certifiés dans nos supermarchés en nous associant avec des producteurs partageant nos valeurs. A ce titre, nous avons choisi de travailler avec les Salaisons du Mâconnais pour vous proposer le saucisson sec Le Césarini certifié Label Rouge et Bleu Blanc Cœur. Attaché à la qualité et au savoir-faire, ce producteur répond aux normes de qualité les plus strictes tout au long du processus de production.

De plus, nous nous engageons en tant que distributeur citoyen pour le maintien et le développement de l'économie rurale et de l'emploi sur le territoire. C'est pourquoi nous avons signé en 2016 un contrat tripartite avec Les Salaisons du Mâconnais et les éleveurs de porc Label Rouge du groupement Opale afin de leur garantir une meilleure rémunération. Ainsi, chaque partenaire dont la viande est nécessaire à la fabrication de notre saucisson sec Label Rouge se verra proposer un prix d'achat en corrélation avec ses coûts de production. A l'heure actuelle, plus de 5000 éleveurs bénéficient de ces contrats tripartites, avec l'objectif de faire croître ce nombre chaque année.

PLUS D'INFORMATIONS SUR [LIDL.FR](http://LIDL.FR)

**AURÉLIEN VERNET**  
DIRECTEUR INDUSTRIEL  
LES SALAISONS DU MÂCONNAIS

**Saucisson sec Label Rouge 2,89€**  
225 g / 1 kg = 12,84 €

Prix en euros - Année 2019 - LIDL RCS Strasbourg 343 262 622

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé

Plus d'informations sur [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

LE JOURNAL TOULOUSAIN

**Jt**

MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.11  
LE BILAN  
DE LA DÉLINQUANCE  
EN HAUTE-GARONNE

Politique p.12  
LA FRANCE INSOUMISE  
DÉVOILE SON PROGRAMME  
POUR LES EUROPÉENNES

# Justice pour mineurs : ÉDUQUER PLUTÔT QU'ENFERMER

L'hebdo qui vaut la peine

© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 07 > 13 MARS 2019 • N° 829

R 29141 - 0829- F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE SOCIÉTÉ...

# qui ne sait pas quoi faire de ses enfants turbulents

est édité par Scoparl News-Médias 3.1  
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse  
Tél : 09.83.27.51.09  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
Registre du commerce :  
RCSB 803 281 880  
N° Commission Paritaire:  
1123 C 83361  
ISSN : 2425.1151  
Dépôt légal à parution  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Rémi Demersseman  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
Séverine Sarrat  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
RÉDACTION :  
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas  
Belaubre, Séverine Sarrat, Paul Périé  
et Maylis Jean-Préau.  
CHEF DE PROJET WEB :  
Fabien Pomiès  
CORRECTION :  
Thomas Gourdin  
PHOTOGRAPHES :  
Franck Alix et Hélène Ressayres  
MAQUETTE :  
Séverine Sarrat  
IDENTITÉ VISUELLE :  
www.cathycombarnous.fr  
ANNONCES LÉGALES :  
Tél. : 09.83.27.51.41  
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr  
Le Journal Toulousain est habilité  
à publier les annonces légales  
et judiciaires en Haute Garonne  
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.  
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros  
et le contenu numérique.  
SERVICE COMMERCIAL  
(annonces légales et parutions publicitaires) :  
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile  
Tél : 09.83.27.51.41  
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr  
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)  
Pol. Ind. Casa Nova  
Carrer Pla de l'Estany s/n  
17181 Aiguaviva (Girona)  
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Apaches, blousons noirs, voyous, racailles... Quel que soit le nom donné aux mineurs délinquants selon les époques, le phénomène est loin d'être nouveau. C'est le regard de la société, lui, qui ne cesse d'évoluer. D'ailleurs, l'intitulé exact du texte qui dicte encore à ce jour la philosophie de la justice pour mineurs en dit long sur ce glissement. En 1945, cette fameuse ordonnance parlait ainsi « d'enfance délinquante ». Si ces voyous pouvaient effectivement être considérés comme les enfants de chacun d'entre nous plutôt que d'anonymes mineurs, peut-être envisagerions-nous le sujet différemment. Et le balancier entre volonté d'éduquer et nécessité de punir ne serait pas le même aujourd'hui.

Si l'ordonnance de 1945 a instauré la primauté de l'éducatif sur le répressif, la France est tout de même l'un des rares pays d'Europe à n'avoir jamais tenté de ne pas incarcérer les mineurs, comme le rappellent Véronique Blanchard et Mathias Gardet, deux historiens qui ont décortiqué deux siècles de traitements judiciaires appliqués aux enfants dans l'ouvrage "Mauvaise graine". De même, cette digue datant de 1945 est régulièrement attaquée par les pourfendeurs d'un laxisme coupable envers des jeunes irrécupérables. À l'occasion de la réforme de la justice des mineurs, actuellement en projet, le gouvernement ne devrait pas remettre en cause ce principe. Mais, à priori, ne donnera pas non plus de gages à ceux qui considèrent les jeunes délinquants d'abord comme des enfants en danger, plutôt que comme des enfants dangereux.



Nicolas Mathé



## BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur internet  
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur internet

6 MOIS  1 AN

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

### Règlement :

- Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
- Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
- Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31

Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE  
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177  
Code BIC : CCOFFRPPXXX - Code Banque : 42559  
Code guichet : 10000 - N° Compte : 0801466831 - Clé 77

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de :  
Le Journal Toulousain  
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse



Signature obligatoire

**PERMISSION.** Face aux mineurs délinquants, l'incarcération est souvent la dernière et la pire des sanctions. Bien plus une école du crime qu'un chemin vers la réinsertion. Avant, pendant et après, des solutions existent pour remettre l'éducation au cœur du dispositif et éviter la récurrence. Alors que la ministre Nicole Belloubet vient d'ouvrir le difficile chantier de la réforme de la justice des mineurs, le JT a rendu visite aux associations, structures et personnels pénitentiaires qui veulent sortir ces jeunes de l'ombre.



**Jt**

# JUSTICE POUR *éduquer plutôt*

**E**nviron 3 000 mineurs sont incarcérés chaque année en France, un chiffre stable depuis dix ans. On en dénombrait exactement 876 au 1<sup>er</sup> février 2019, soit 1,1 % de la population totale des prisons, selon la Direction de l'administration pénitentiaire. 8 sur 10 sont des prévenus, c'est-à-dire en attente d'être jugés. Alors que seuls 30 % des détenus de plus de 18 ans sont dans ce cas : « Quand on dit que la justice des enfants est laxiste, on se trompe », souligne ainsi Alexia Paire, psychologue au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et cosecrétaire nationale du syndicat majoritaire SNPES-PJJ-FSU. L'incarcération en préventive ne peut excéder un an, soit six mois renou-

*« Plus on est  
incarcéré jeune  
et plus il y a  
de risques que  
cela ne soit pas  
une parenthèse »*

velables une fois. Après la condamnation, d'après une ordonnance de 1945 fixant une excuse pour minorité, la peine doit être inférieure de moitié à celle d'un adulte. Des exceptions existent, notamment s'agissant d'actes terroristes commis entre 16 et 18 ans, soumis aux mêmes sanctions que celles des majeurs. Un tiers des enfants sont détenus dans l'un des six Établissements pénitentiaires spécialisés pour mineurs (EPM) du pays – le plus proche de Toulouse se situant à Lavaur, dans le Tarn. Les autres le sont dans l'une des 47 maisons

d'arrêt qui disposent de places pour eux, dans un quartier spécifique. En effet, selon le code de procédure pénale, les mineurs écroués doivent être obligatoirement isolés des adultes : « Ils ne peuvent sortir de leur cellule que lorsque les espaces communs sont libres. Ce qui ne représente guère plus de deux à quatre heures par jour, qu'il s'agisse de manger, d'aller en promenade ou de consulter un psychologue », rapporte Alexia Paire. Ceci ne concerne que les garçons. Car le principe de séparation entre mineurs et majeurs dans les maisons d'arrêt n'est quasiment jamais respecté chez les filles, trop peu nombreuses. Notion clé de l'ordonnance qui régit la justice des mineurs depuis 1945, ces jeunes doivent faire l'objet d'une



# MINEURS : qu'enfermer

« intervention éducative continue ». Dans les EPM, celle-ci est assurée par une équipe pluridisciplinaire dédiée. Au sein des prisons, la scolarité est en revanche plus chaotique et ne représente que quelques heures de cours par semaine, les personnels enseignants ne pouvant suivre leurs élèves que de manière individuelle, compte tenu des difficultés que ces derniers rencontrent. C'est à partir de l'âge de 13 ans que le juge des enfants peut décider d'une mise en détention : « Ce sont encore des êtres en construction, brutalement arrachés à leurs proches. L'enfermement va altérer leur rapport au temps, réduire leur champ de vision, développer leur ouïe et souvent provoquer des troubles psychologiques », récapitule la syndica-

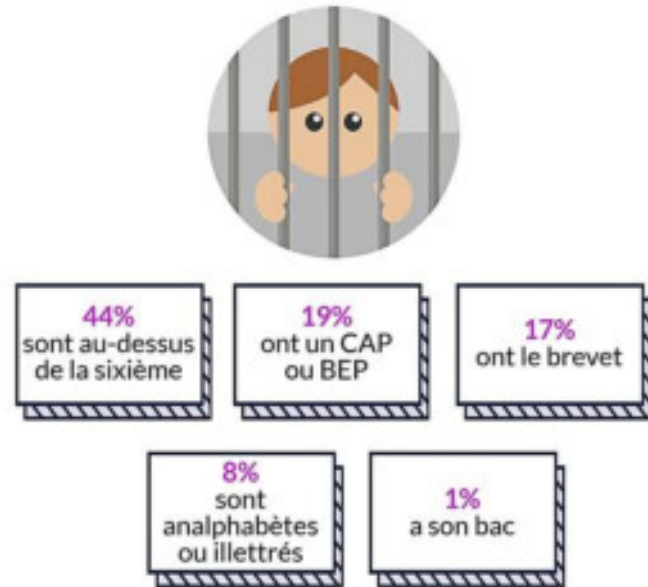
liste. Cette dernière dénonce par ailleurs le manque de formation des surveillants et pointe l'incapacité du dispositif à limiter la réitération des méfaits. De fait, la plupart de ceux qui sont en prison aujourd'hui sont en récidive, principalement pour des vols avec violence, comme des arrachages de téléphone portable, ou pour la vente de stupéfiants, en général du cannabis. « Plus on est incarcéré jeune et plus il y a de risques que cela ne soit pas une parenthèse », conclut Alexia Paire.

Philippe Salvador ✍

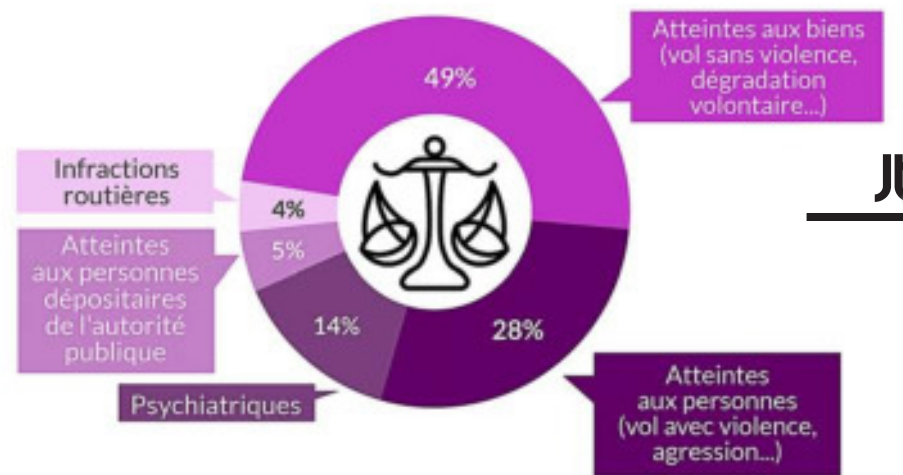
« Quand on dit que la justice des enfants est laxiste, on se trompe »

## La détention des mineurs en France

### Le niveau scolaire des mineurs détenus



### La nature des faits



### La récidive chez les mineurs



## OPÉRATION portes ouvertes

**EMPLOI DU TEMPS.** Alors que le gouvernement a fait du déploiement des centres éducatifs fermés un élément déterminant de sa politique judiciaire envers les mineurs, à Cornebarrieu, une structure expérimentale mise au contraire sur la liberté de mouvement. Le centre éducatif passerelle Albatros apprend aux jeunes à reprendre leur place dans la société.

**Jt**



**A** quelques encablures du centre de rétention administrative de Cornebarrieu, l'entrée d'Albatros, structure expérimentale pour les mineurs délinquants, fait directement face au cimetière de la commune. Pas de grilles ni de barbelés. Un simple portail électrique matérialise l'accès à cette ancienne ferme entourée de 5 000 m<sup>2</sup> de verdure. « Il n'est là que pour rassurer les voisins, les jeunes peuvent aller et venir librement », annonce Anne Dufour, directrice de ce centre éducatif dit « passerelle », l'un des rares du genre en France. « Nous sommes un peu à la marge des dispositifs classiques. Ici, le but est de confronter les mineurs à la réalité, avec un travail sur l'insertion professionnelle et la rescolarisation, plutôt que de les en éloigner. »

Albatros accueille 12 garçons de 16 à 18 ans, dont trois dans des studios indépendants. Des jeunes placés là par des magistrats pour une durée de six mois, suite à des délits répétés mais sans gravité, en guise d'alternative à la prison pour mineurs ou au centre éducatif fermé (CEF).

En ce matin de mars, seuls trois pensionnaires sont présents, profitant des vacances scolaires. Les autres sont sur leurs lieux de formation ou d'apprentissage. Dans la cour centrale du bâtiment, Karim\*, 17 ans, nettoie une voiture. « Je donne des coups de main aux éducateurs, il faut bien s'occuper », lance-t-il avec un grand sourire. À son arrivée, son souhait était de reprendre l'école. Il est inscrit en seconde, en bac professionnel boucher-charcutier-traiteur. Pour ceux qui n'auraient pas encore « accroché » sur une formation,

il y a toujours une tâche à accomplir sur place. Le centre propose des ateliers en interne : cuisine, mécanique, petites menuiseries ou espaces verts. La plupart du temps sous l'œil ferme et bienveillant de Jimmy, éducateur technique. Dans la grange, où s'amoncellent les ma-

*« Le but est de confronter les mineurs à la réalité plutôt que de les en éloigner »*

tériaux et objets en tout genre, ce dernier montre les réalisations des mineurs : niches à insectes, cages à oiseaux... Ainsi qu'une mini moto, démontée et remontée des centaines de fois.

« J'essaye de leur apprendre à fabriquer, de leur donner des bases. Avec eux, au début, c'est toujours "non". Ils ne veulent rien faire. Mais avec un peu d'expérience, on arrive à les impliquer », avance Jimmy.

L'équipe est composée d'une dizaine de personnes : éducateurs spécialisés, psychologue, agent de service, cuisinier, surveillants de nuit... Les jeunes bénéficient aussi d'activités sportives et peuvent

s'inscrire dans des salles ou des piscines. « Il y a des règles à respecter mais pas tant d'interdits que cela. Ils peuvent téléphoner, ont accès à Internet et ont le droit de fumer. Mais nous travaillons avec eux sur l'addiction. L'idée est de les amener à faire leur propre choix. De leur faire comprendre que s'ils ne jouent pas le jeu, ils le paieront un jour ou l'autre. Certains sont assez paniqués au début devant tant de possibilités », poursuit la directrice. En cuisine, le chef Benoît prépare le barbecue du midi. Cela fait deux ans qu'il travaille au centre : « Je ne pensais jamais tenir aussi longtemps. C'est parfois très chaud, mais il y a également des bons moments. J'ai pris avec moi un jeune pendant deux mois, qui est aujourd'hui en apprentissage en boucherie. Ça fait plaisir ! »

Inévitables, les tensions surviennent surtout à l'arrivée de nouveaux pensionnaires, qui doivent trouver leur place. Pour apaiser le climat, Albatros mise sur la présence animale : chiens, chats et poules. « Ces adolescents ont souvent un passé très compliqué et une grande méfiance envers les adultes.



© Franck Alix / JT

Les animaux, eux, ne les jugent pas. Et puis quand ils sont vraiment à bout, ils ont la possibilité de sortir. Les accès de violence physique sont assez rares », raconte Anne Dufour.

Occupé à tondre la pelouse, Fabrice\*, bientôt 18 ans, profite d'une pause essence pour faire le point sur sa situation. En arrêt suite à une blessure à la cheville, il est actuellement en formation dans une entreprise

de maçonnerie. Arrivé en septembre, il repassera devant le juge dans quelques jours : « C'est la première fois de ma vie que je travaille. Physiquement, c'est hyper dur

« Les accès de violence physique sont assez rares »

mais ça se passe bien. Le patron est content de moi, il me fait confiance. Maintenant, je suis pris au sérieux. » Souffrant de l'éloignement, l'adolescent originaire de Grenoble est en plein dilemme : « Il me faudrait rester quelques mois de plus pour avoir un diplôme mais j'en ai marre de ne pas voir ma mère et mes potes. En plus, aujourd'hui, je sais que je peux travailler. » S'ils peuvent arrêter l'expérience quand ils le souhaitent, au risque de retomber dans le dispositif classique, les mineurs ont aussi le choix de renouveler leur placement. La moyenne des séjours à l'Albatros est de 11 mois.

\* Les prénoms ont été changés  
Nicolas Mathé ✍

## LA TÊTE D'AMPOULE

# PLUS D'ÉDUCATEURS pour accompagner les jeunes à leur sortie

**ÉQUIPAGE.** La clé du succès de la réinsertion des mineurs délinquants ? La continuité de l'accompagnement, du milieu carcéral à la remise en liberté, selon Élodie Carin, déléguée régionale du Genepi. L'association pour le décroisement des prisons prône le renforcement du nombre d'éducateurs, ces fils rouges indispensables aux jeunes.

Les chiffres sont accablants. Cinq ans après leur incarcération, 66% des mineurs déjà placés en détention font l'objet d'une nouvelle condamnation à de la prison ferme, selon une étude du ministère de la Justice en 2011. « Il n'y a pas de statistiques récentes, c'est très difficile de connaître les taux de réinsertion et de récidive », explique Élodie Carin, déléguée régionale du Genepi, association pour le décroisement des prisons. En quoi consiste donc cette réinsertion ? Comment sont-ils accompagnés une fois leur peine terminée ? « Quand un jeune sort de prison ou d'un centre éducatif fermé, il continue d'être suivi par un éducateur en milieu ouvert. Cette personne est le véritable fil rouge tout au long du placement en détention et à la sortie », précise Élodie Carin. Son rôle commence dès l'incarcération : c'est souvent lui qui permet au mineur de garder un lien avec sa famille et son environnement social, mais aussi de réfléchir à l'après. Une fois hors de la prison, le mineur peut compter sur son référent pour gérer les questions matérielles. Quand sa sortie est associée à une interdiction de territoire (de revenir dans la ville où il habitait), l'éducateur se charge de lui trouver un lieu adapté à sa personnalité pour l'accueillir : foyer de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou de jeunes travailleurs, internat... « S'il est retourné dans sa famille, l'éducateur lui rend des visites à son domicile », continue Élodie Carin. C'est aussi ce travailleur social qui l'accompagne dans sa recherche d'emploi, de stage ou pour son inscription dans un établissement scolaire. Un rôle primordial auprès de ces mineurs délinquants « souvent en manque de repères familiaux et sociaux ». La mission se poursuit pendant une durée déterminée par le juge des enfants, en général jusqu'à leur majorité.

« Le problème est que ces éducateurs manquent cruellement de moyens. Ils sont censés être très présents auprès des jeunes après leur sortie du milieu carcéral, mais ils ont beaucoup trop de dossiers à gérer. Il y a aussi beaucoup de contractuels, seulement engagés pour des durées inférieures à deux ans, ce qui rend difficile un suivi sur le long terme », dénonce Élodie Carin. Le Genepi demande ainsi au ministre de la Justice d'augmenter le nombre de recrutements pour assurer un meilleur accompagnement des délinquants de moins de 18 ans. Autre solution avancée pour améliorer la réinsertion : renforcer la scolarisation. « Aujourd'hui, dans les quartiers pour mineurs des établissements pénitentiaires, les jeunes n'ont que deux à trois heures de cours par jour, prodiguées par un professeur de l'Éducation nationale. C'est trop peu et il manque des volontaires. » L'association souhaite « redonner toute sa place à la primauté de l'éducatif sur le répressif ». Enfin, Élodie Carin met en avant l'importance d'un accompagnement individualisé, prenant en compte la sphère familiale et sociale : « La justice est lente et expéditive. Or, la solution serait d'adapter à chaque enfant ou adolescent une réponse pénale. »

Maylis Jean-Préau ✍

### ÉLODIE CARIN

> Membre du Genepi, association qui milite pour le décroisement des prisons, elle est responsable de la coordination des groupes locaux pour la Région Atlantique, chargée de la création de contenus de formation sur le milieu prison-justice.





LA SOLUTION DE LA SEMAINE

## MARCHER, un premier pas vers la résilience

Marcher pour sortir les mineurs de la délinquance. C'est ce que propose l'association Seuil. L'idée naît en 1998 lorsque Bernard Olivier, ancien journaliste, rencontre sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle deux jeunes à qui un juge belge avait présenté un accord : la marche ou la prison. Convaincu que l'enfermement n'est pas une solution, il importe l'initiative. « Il a fallu du temps pour trouver le juste équipement. Au début, les jeunes portaient à deux ou trois, c'était un fiasco. On ne faisait que transporter le phénomène de délinquance », raconte Patrick Viguière, correspondant de l'association dans le Sud. Désormais, les marches sont effectuées par un seul adolescent et un accompagnant, en accord avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et sur autorisation d'un juge qui peut ainsi laisser sortir de prison un mineur, une fois purgée la moitié de sa peine. Après une marche test de huit jours, les volontaires partent pendant trois mois et près de 1 600 kilomètres sur les sentiers d'Espagne ou d'Italie



afin de se confronter à une culture différente. L'expédition se déroule sans musique, sans téléphone et sans stupéfiants ni cigarettes, avec une heure de silence quotidienne à respecter. « Nous ne lâchons pas les binômes dans la nature. Nous mettons en place tout un dispositif avec un poste de commandement à Paris, disponible en permanence pour soulager le jeune autant que l'accompagnant », précise Patrick Viguière. 30 séjours sont organisés par an. Et selon une étude indépendante publiée en 2017, plus des trois quarts des adolescents ayant mené leur périple à bien présentent une amélioration de leur comportement. « L'objectif est de les désenclaver de leurs habitudes marginales pour les aider à formuler un projet. La marche est un formidable outil de résilience pour dépasser les traumatismes de l'enfance », assure Patrick Viguière.

Nicolas Mathé   
[assoseauil.org](http://assoseauil.org)

**Jt**

## DES CONDAMNATIONS PÉDAGOGIQUES



### Les SANCTIONS ÉDUCATIVES pour les 10-13 ans

Pour des actes commis par des enfants de 10 à 13 ans pour lesquels aucune peine ne peut être prononcée, les juges peuvent opter pour des mesures éducatives spécifiques. Parmi elles, figurent l'exécution de travaux scolaires ou le placement pour un an dans une école ou un collège dotés d'un internat. Autre possibilité : confier le jeune, durant un mois, à une institution ou à un établissement public ou privé d'éducation situé en dehors du lieu de résidence habituel. Le but est alors de réaliser un travail psychologique, éducatif et social portant sur les faits perpétrés.



### Des mesures D'AIDE ET DE RÉPARATION pénale

D'autres types de sanctions éducatives, comme la mesure d'aide et de réparation, sont prévues pour tout mineur auteur d'une infraction pénale. Elle consiste à faire prendre conscience de ses actes à un jeune et lui permettre de retrouver une estime de soi en restaurant des liens positifs avec la société. Prescrite en alternative aux poursuites ou à la peine, elle peut prendre différentes formes : inscription à des ateliers participatifs, actions de prévention, réflexion suivie d'un écrit ou encore des activités concrètes au profit d'associations et de collectivités, ou de réparation auprès de la victime.



### Des stages de FORMATION CIVIQUE pour connaître la loi

Afin de rappeler à un mineur les obligations législatives et lui faire prendre conscience des devoirs qu'implique la vie en société, un juge peut aussi ordonner un stage de formation civique. L'ensemble de ces notions lui est révisé pendant des modules courts de formation collective autour de l'organisation sociale et des valeurs citoyennes pour une durée qui ne peut excéder 30 heures. Le contenu du stage doit faire l'objet d'un projet élaboré par un service de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), relevant du ministère de la Justice ou habilité à l'exercice de cette mission.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

## LE CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ, *la dernière chance*

Le département de l'Ariège accueillera l'un des 20 nouveaux centres éducatifs fermés (CEF) qui verront le jour à partir de 2021, complétant les 51 déjà en activité depuis 2002 en France. Ces établissements, en majorité gérés par des associations, sont destinés à recevoir des mineurs délinquants de 13 à 18 ans, souvent multirécidivistes. Le placement en CEF est d'une durée de six mois, renouvelable une fois. Le ministère de la Justice précise que « ce n'est pas un lieu de détention mais de résidence obligatoire », dont le fonctionnement s'apparente à celui d'un internat : « Une fois qu'un enfant y est placé par un magistrat, nous prenons le relais éducatif », indique Nicolas Gaddoni, le directeur général d'Ades Europe, qui gère plusieurs établissements d'aide à l'enfance en Occitanie et qui a répondu à l'appel à projets lancé par la préfecture de l'Ariège.

Lever, coucher, loisirs, pauses... Au sein du centre, les horaires sont stricts. Un projet de sortie est élaboré pour créer une perspective concrète d'insertion sociale et professionnelle. Et de nombreuses activités scolaires, sportives et socioculturelles se déroulent, chaque jour, à un rythme soutenu. Après leur remise en liberté, les jeunes pourraient bénéficier du relais de l'Ades, qui fournirait par exemple un logement à proximité du centre. « Avant, ils purgeaient leur peine puis rentraient chez eux. L'idée à présent, c'est de leur mettre le pied à l'étrier en les accompagnant dans leur projet. » Le choix de l'implantation s'est porté sur la commune du Vernet, entre Saverdun et Pamiers, une zone où les entreprises et les possibilités de stages et d'embauches sont nombreuses. Le CEF accueillerait une douzaine de jeunes, garçons et filles, une trentaine de personnels encadrants, pour un budget de fonctionnement annuel de 2 millions d'euros. « Un CEF nous permettrait de compléter notre dispositif et d'apporter à ces jeunes une réponse globale », conclut Nicolas Gaddoni.

Philippe Salvador ✍



Jt



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit\*



iodines.fr

05 82 08 52 70



\* sur la voirie dans la zone de libre service



ET MAINTENANT ?

RENDRE À CLÉOPÂTRE *ce qui est à Cléopâtre*

**PARITÉ.** Elles n'en ont pas l'habitude. Pourtant, les femmes scientifiques seront mises à l'honneur au Quai des savoirs. Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, leurs investissements, leurs travaux, leurs découvertes viendront démontrer, s'il en est besoin, leur importance dans le monde de la recherche et de la science.

Si les filles représentent encore 50 % des lycéens inscrits dans la filière scientifique du baccalauréat, elles ne constituent ensuite plus que 35 % des effectifs travaillant dans la recherche. Et lorsqu'on lève la tête vers les hauts postes académiques, elles ne sont plus que 11 %. Quant aux prix Nobel, les femmes se comptent sur les doigts de la main puisque 3 % des récompenses ont été attribuées à des scientifiques féminines depuis 1901. « Les mentalités évoluent mais les chiffres parlent d'eux-mêmes », constate Magali Jacquier, ingénieure de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Cette vétérinaire l'avoue, elle a dû faire face à de nombreux stéréotypes dans sa profession : « D'autant plus que j'ai travaillé en Afrique sur la faune sauvage, un champ plutôt masculin. Mais avec l'expérience, on apprend à répondre aux blagues tendancieuses. » Selon la scientifique, si les nouvelles lois sur l'égalité femmes-hommes ont permis de garantir la parité lors des concours, la progression des carrières est toujours plus lente pour les femmes. « Les postes de directeur de recherche sont essentiellement occupés par des hommes », observe-t-elle. Ces derniers ne cédant que trop peu de places à leurs homologues féminines, ce qui explique en partie la faible représentation des



femmes dans les emplois à responsabilité dans ce secteur. Mais les femmes ont également tendance à s'autocensurer. « Elles ne se sentent pas suffisamment légitimes, ne se considèrent pas comme des expertes sur des thèmes dont elles sont pourtant spécialistes. C'est le syndrome de l'imposteur », note Magali Jacquier. Pour combattre ces clichés, plusieurs associations organisent l'événement "Les femmes scientifiques sortent de l'ombre".

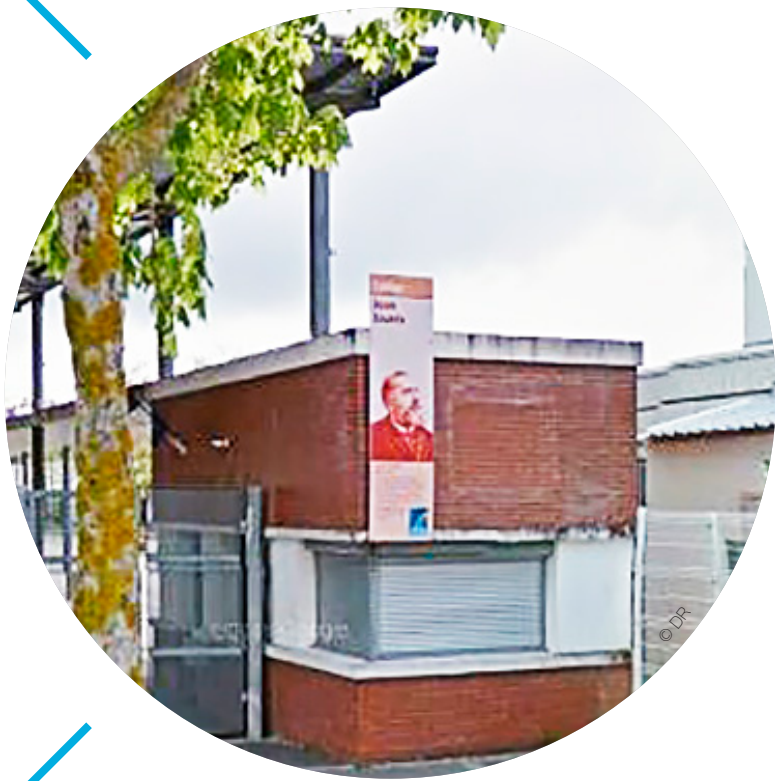
« Les femmes ne se sentent pas suffisamment légitimes »

Le 8 mars, au Quai des savoirs, différentes rencontres mettront en lumière des scientifiques contemporaines et historiques. Un "édithon" d'abord pour que chacun enrichisse la base de données de Wikipédia qui compte encore trop peu de biographies de femmes scientifiques. Un atelier ensuite, sous forme d'une succession de jeux, pour expliciter ce qu'est un stéréotype et ne plus le véhiculer, même inconsciemment. Puis, une table ronde qui permettra de rendre hommage à celles qui ont fait avancer la science, mais que la postérité n'a pas retenues. Car si les femmes participent activement à certaines découvertes, leur nom n'apparaît nulle part. « Quand les recherches sont effectuées en équipe,

les succès sont attribués à l'homme. Beaucoup sont pourtant réalisées par des femmes », commente Magali Jacquier, également coordinatrice de l'événement. Afin de rectifier le préjugé selon lequel les laboratoires ne seraient bondés que d'hommes quinquagénaires en blouse blanche, le photographe Vincent Moncorgé exposera ses portraits de femmes scientifiques, qu'elles soient océanographes, biologistes, éthologues, mathématiciennes ou juristes. Un parcours à coupler avec la balade insolite organisée dans les rues de Toulouse pour aller à la rencontre de 12 femmes scientifiques qui n'ont pas – encore – leur nom sur une plaque de rue, mais qui ont contribué de manière décisive à l'avancée des connaissances. Histoire de rendre à Cléopâtre ce qui appartient à Cléopâtre.

Séverine Sarrat ✍  
[quaidessavoirs.fr](http://quaidessavoirs.fr)

ÇA BOUGE !

Des *collèges* EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**LUMIÈRE.** Deux collèges d'Ayguésvives et de Colomiers participent au challenge national Cube.S, dont l'objectif est de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO<sup>2</sup> dans les établissements secondaires.

Par une meilleure gestion et par la mobilisation de leurs occupants, les établissements scolaires participants au challenge Cube.S concourent à réduire leur bilan énergétique et leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est le cas des collèges Jean-Paul-Laurens à Ayguésvives et Jean-Jaurès à Colomiers. L'objectif ? « Répondre de manière ludique aux prochaines échéances de la loi de transition énergétique et aux engagements de baisse des consommations de 40 % en 2030 par rapport à celles de 2010 », explique le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

En utilisant des outils éducatifs, comme le "cyclotube-vélo" qui permet de mesurer la difficulté de produire de l'énergie, l'enjeu est de faire prendre conscience aux élèves des consommations de leur bâtiment scolaire, de leur transmettre

des écogestes réalisables au collège et à la maison, et de saisir le caractère précieux de l'énergie.

Au travers d'un projet pédagogique, plusieurs actions seront mises en place tout au long de l'année pour inciter les élèves, personnels enseignants et techniques, et la direction à la sobriété énergétique. Pendant un an, la consommation des deux établissements sera suivie sur une plateforme Internet qui permettra de comparer mensuellement, puis annuellement, avec les données historiques. Et ainsi de constater l'évolution, et de la récompenser.

Outre la sensibilisation collective aux enjeux écologiques, la participation au concours est également l'occasion pour les établissements d'évaluer les éventuels travaux à réaliser et d'ajuster leur mode de fonctionnement. « La consommation énergétique des bâtiments est un défi environnemental majeur pour la réduction des gaz à effet de serre », affirme Georges Méric, président du Département.

Séverine Sarrat ✍

# AVEC LA RÉGION JE PRENDS LE CHEMIN DU TAF !



**TOULOUSE**  
**MERCREDI 13**  
**& JEUDI 14 MARS**

Parc des Expositions  
9h - 17h (nocturne le mercredi jusqu'à 19h)

TRAVAIL AVENIR FORMATION

SALON  
**TAF**



La Région Occitanie

avec

**toulouse**  
**métropole**

► [laregion.fr/taf](http://laregion.fr/taf)

© 2019. Credit photo: Shutterstock - 80,2079

Toutes vos questions formation au  
**0 800 00 70 70**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Inscription entreprises **3995**  
(0,15 euro/min)



## GRAND ANGLE

**Moins de vols mais PLUS DE VIOLENCE**

**CROCHET.** Ce vendredi 1<sup>er</sup> mars, la préfecture de Haute-Garonne, a présenté le bilan des chiffres de la délinquance en 2018. Malgré une baisse globale, notamment des cambriolages, la part des violences physiques non liées à un vol, des violences sexuelles, ainsi que des mineurs impliqués connaît une augmentation significative.

« L'année 2018 est marquée par une baisse significative des faits constatés de délinquance générale », introduit Étienne Guyot, le préfet de Haute-Garonne qui présentait, ce vendredi 1<sup>er</sup> mars, le bilan annuel de la délinquance. Avec 85 539 faits constatés, soit environ 2 000 de moins qu'en 2017, ce recul de 2,28 % est d'autant plus encourageant qu'il intervient dans un contexte de forte croissance démographique.

Une régression qui s'explique en premier lieu par la diminution du nombre de cambriolages. Ce type de méfaits, point noir de ces dernières années, était l'une des trois priorités établies par la préfecture, avec la lutte contre les vols avec violence et le trafic de stupéfiants. « Ces bons chiffres sont le résultat d'un travail de prévention auprès des habitants qui adoptent peu à peu les bons réflexes, d'une présence sur le terrain optimisée et du recours systématique à la police technique et scientifique », se félicite le préfet. Après deux années de baisse consécutives, ce sont pratiquement 2 700 effractions de domicile qui ont ainsi pu être évitées depuis fin 2016. De même, les faits de violence crapuleuse (vols avec violence) ont diminué de 16,4 % cette année, soit 635 victimes en moins.



En revanche, les violences non liées à un vol (+ 8,5 % en un an) et les agressions à caractère sexuel (+17 % en un an) sont nettement en hausse. Une augmentation que le préfet explique, en partie, par « la prise de conscience des victimes de la nécessité de signaler les faits et de déposer plainte ». Étienne Guyot insiste sur l'importance de la prévention avant de faire le rapprochement avec

« *Prise de conscience sur la nécessité de signaler les faits et de déposer plainte* »

les conduites addictives. Les problèmes liés à l'alcool et aux stupéfiants étant souvent à l'origine de ces violences, qu'elles soient perpétrées au sein du cadre familial ou non.

La lutte contre les trafics de stupéfiants est restée très soutenue en 2018 et a débouché sur le démantèlement de huit réseaux, l'incarcération de 93 personnes ainsi que la saisie de 1,2 million d'euros et de plusieurs tonnes de drogues diverses. Les efforts des forces de l'ordre ont particulièrement porté sur les zones de reconquête républicaine, dans le cadre de l'instauration d'une police de sécurité du quotidien (PSQ). Le quartier du Mirail a vu, par exemple, une présence policière accrue. L'ob-

jectif n'étant pas uniquement répressif, mais également de nouer le dialogue avec les habitants. Enfin, le préfet a relevé la part croissante de mineurs impliqués (20 %), ainsi que celle des personnes étrangères (30 %).

« La sécurité n'est pas que l'affaire des services dédiés, mais une véritable chaîne intégrant les citoyens, les associations et la justice, afin d'apporter une réponse qui allie prévention et répression », a conclu Étienne Guyot en annonçant trois priorités pour 2019 : maintenir les efforts sur les cambriolages, s'attaquer aux violences faites aux femmes et lutter contre les trafics et les économies souterraines, y compris la prostitution.

Nicolas Belaubre ✍

## À LA LOUPE

**Des victimes de L'INCENDIE DE LA RUE BAYARD sans solution**

**FOYER.** Ce jeudi 28 février, devant l'immeuble du 73 rue Bayard, ravagé il y a bientôt deux mois par un incendie, le DAL 31 alertait une nouvelle fois les autorités sur le sort d'une dizaine de familles toujours sans solution de logement.

Près de deux mois après l'incendie qui a touché leur immeuble de la rue Bayard, une dizaine de familles n'ont toujours pas de proposition de relogement. C'est le cas de Tahar et de sa femme, hébergés chez un cousin : « J'appelle le 115 tous les jours mais nous n'avons plus trop d'espoir. Ce que l'on voudrait surtout, c'est récupérer les bijoux, dont nos alliances de mariage, qui ont disparu après l'incendie. » Entre le jour du sinistre et le moment où les habitants ont pu constater l'ampleur des dégâts et recouvrer leurs affaires, il s'est déroulé un mois. « C'est un scandale. J'ai été à l'hôtel pendant 18 jours et, depuis, je n'ai plus aucune aide. Je me débrouille à droite, à gauche, chez des copines », s'insurge Adda. Traumatisée par

l'incendie, cette dernière est aujourd'hui en fauteuil roulant suite à une tentative de suicide et aurait besoin d'un logement adapté.

« Normalement, ce sont les propriétaires, via les assurances, qui peuvent trouver des solutions. Mais certains n'avaient pas fait signer de bail à leurs locataires. Ces derniers ont des quittances de loyer pour prouver qu'ils habitaient bien là, mais personne en face pour les prendre en charge », détaille François Piquemal, porte-parole du Droit au logement 31. Après l'incendie, les familles ont en effet affaire à un labyrinthe dans lequel syndic, propriétaires et assureurs, mais aussi préfecture, Mairie et Département se renvoient la responsabilité. « Toulouse se montre une nouvelle fois incapable de pourvoir à son statut de ville pilote du plan Logement d'abord. Si rien ne bouge pour trouver une vraie solution aux victimes restées sur le carreau, nous passerons à des actions plus dures, dans l'ADN du DAL 31 », avertit François Piquemal.

Nicolas Mathé ✍



## EN ABRÉGÉ

LES 13 CONSEILS  
du Département

© Aurélien Ferreira

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est réuni mardi dernier, dans une session extraordinaire, pour examiner et adopter sa contribution au Grand débat national. 13 principes sous forme de programme et de vitrine politique, qui seront transmis au président de la République, accompagnés de deux tribunes émanant des Gilets jaunes.

Avec 47 élus ayant voté pour, 4 contre et 3 n'ayant pas participé, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a largement adopté sa proposition de contribution au Grand débat national. Un document d'une vingtaine de pages abordant 13 points de politique générale (démocratie, écologie, fiscalité, dépenses publiques, etc.) et qui sera transmis au chef de l'État. Deux tribunes libres rédigées par les Gilets jaunes seront jointes à ces propositions.

## Un réquisitoire contre le néolibéralisme

« Chers collègues, la France va mal », assène Georges Méric, le président du Conseil départemental, en ouverture de son discours liminaire aux débats, véritable réquisitoire contre « le marché néo-libéral mondialisé ». Classé sous quatre grands thèmes, chacun des principes exprimés fait l'objet de propositions, souvent inspirées des mesures et actions mises en place par la collectivité elle-même.

## Une contribution en forme de bilan à mi-mandat

Le Département se targue d'être un modèle par son action en faveur de la laïcité, avec son programme "Les chemins de la République". Un dispositif qui sensibilise 60 000 collégiens chaque année. De même, la collectivité met en avant la création d'une délégation spécifique à l'égalité femmes-hommes et réitère son intention d'expérimenter le revenu de base. Elle propose aussi de s'inspirer de son initiative de tirage au sort dans le cadre d'une concertation sur sa politique culturelle. Enfin, il suggère une réforme fiscale incitant les entrepreneurs à investir dans les zones rurales et la généralisation du portail Open Data mettant gratuitement à disposition du grand public et des entreprises, les données de l'administration.

Pour le Républicain Jean-Baptiste de Scorraïlle, élu de l'opposition, qui a quitté la séance en signe de protestation, cette initiative est une perte de temps. « Ce n'est pas notre rôle de conseillers départementaux de participer à ce grand débat qui, tel qu'il est proposé par Emmanuel Macron, n'apportera rien. Cette contribution est une liste de courses déconnectée, qui n'est pas à la hauteur des réponses attendues », regrette-t-il.

Nicolas Belaubre ✍

## C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

La France Insoumise,  
TROISIÈME VOIE pour l'Europe

**DÉTRÔNER.** Ce vendredi 1<sup>er</sup> mars, Anne-Sophie Pelletier et Manuel Bompard, candidats aux élections européennes pour la France Insoumise, sont venus présenter leur programme à Portet-sur-Garonne.

C'est à Portet-sur-Garonne, ce vendredi 1<sup>er</sup> mars, qu'Anne-Sophie Pelletier et Manuel Bompard, candidats aux élections européennes, sont venus défendre le programme de la France Insoumise. Synthèse d'un texte initial de Matthias Tavel, l'ex-directeur adjoint de cabinet de Jean-Luc Mélenchon, et de plusieurs centaines de contributions, ce document développe une douzaine de thèmes. « Nous sommes le premier parti à avoir présenté la liste complète de ses candidats et publié intégralement son programme », se félicite Simon Berger, cosecrétaire du Parti de Gauche 31. Près de 200 personnes étaient au rendez-vous pour découvrir les propositions des Insoumis sur la question européenne. De la lutte contre l'évasion fiscale à la planification écologique en passant par l'engagement contre le dumping social et la coopération en matière de défense, les thèmes de campagne dessinent un projet basé sur la souveraineté des peuples, l'urgence climatique et la justice sociale. « Nous ne sommes pas contre l'Europe, au contraire. Mais nous nous opposons à son fonctionnement ultralibéral, trop peu démocratique et gangrené par les lobbies. Il y a actuellement à Bruxelles 100 lobbyistes pour un député », déplore Carole Mare, une colistiène toulousaine qui souhaite faire de ce scrutin un référendum contre Emmanuel Macron. « La V<sup>e</sup> république donne très peu de place à la consultation populaire. Il est d'autant plus important de se saisir d'élections intermédiaires pour s'exprimer », précise-t-elle, avant d'insister sur la « situation dramatique du climat » et sur « l'urgence absolue à défendre des politiques véritablement écologiques au Parlement européen ».

« Emmanuel Macron essaie de réduire l'opposition à son projet politique, notamment européen, aux seuls partis



Anne-Sophie Pelletier et Manuel Bompard

d'extrême droite comme celui de Viktor Orbán en Hongrie ou de Matteo Salvini en Italie. Il est important de proposer une troisième voie, autre que celle des libéraux ou des réactionnaires à tendance fasciste », complète Simon Berger, qui espère « mettre une raclée démocratique à Macron ». Si la France Insoumise n'envisage pas un rapprochement avec les différentes forces politiques françaises de gauche, le parti a signé, depuis le 12 avril 2018, des alliances au-delà des frontières. Notamment avec Podemos en Espagne ou Bloco de Esquerda au Portugal. Ce mouvement européen baptisé "Maintenant le peuple" souhaite « instaurer les bases d'une Europe au service du peuple » et « aller à l'encontre des politiques d'austérités imposées par Bruxelles ».

Nicolas Belaubre ✍

SALAH  
AMOKRANE  
se motive  
pour les Européennes

Salah Amokrane s'engage pour les Européennes. 18 ans après avoir animé les élections municipales de Toulouse avec le mouvement Les Motivé-e-s, le coordinateur du Tactikollectif fait parti des 30 premiers noms de la liste pour les Européennes du mouvement Génération-s. Ce militant associatif des quartiers Nord de la Ville rose, qui a été le conseiller de Benoît Hamon durant la dernière campagne présidentielle, défend des valeurs de gauche, la transition écologique et une vision fédéraliste du projet européen.



## Jeux CONCOURS

Gagnez l'un  
de ces cadeaux  
en envoyant  
un mail à : [redaction  
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)  
Mettre en objet :  
Jeux concours

\*Dans la limite des stocks  
disponibles



## LIVRE

### "Une famille comme il faut"

Maria grandit dans une famille pauvre, entre une mère douce mais effacée et un père violent et autoritaire. Ce milieu rude est pourtant loin d'être dépourvu d'amour, même si souvent les coups viennent combler le vide des mots qui manquent. Pour les filles du quartier, l'avenir se résume au mariage avec un pêcheur misérable ou un voyou. Maria se refuse à cela. Elle s'en sortira seule en faisant des études, unique porte de sortie pour elle.



## LIVRE

### "Belle-amie"

Après son fastueux mariage en l'église de la Madeleine à Paris, Georges Du Roy, le "Bel-Ami" de Maupassant, se met à rêver d'une carrière politique. Et si ce monde devenait son nouveau terrain de jeu, l'arène de son ambition dévorante ? Louvoyant entre le milieu journalistique et celui des affaires, Du Roy intrigue comme jamais pour accéder aux plus hautes sphères du pouvoir. Alors qu'elle milite pour les droits des femmes, Suzanne, son épouse, se révèle une alliée précieuse dans cette lutte féroce.

## SORTIR

# LA BLONDE, LA BRUNE et le trio



**HOMMAGE.** Vendredi 8 mars, Virginie Despentes et Béatrice Dalle monteront sur la scène du Phare, à Tournefeuille, pour une lecture musicale autour de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini. Épaulées par le trio de post-rock lyonnais Zéro, elles revisiteront des textes choisis parmi ses poèmes, ses articles et sa correspondance.

Un trio de post-rock. Une actrice indomptable. Une auteure iconoclaste. Et les textes d'un écrivain, poète, journaliste, scénariste et réalisateur aussi incontournable qu'inclassable. Voilà les ingrédients de la lecture musicale qui associera Virginie Despentes, l'auteure de "Baise-moi" et de "Vernon Subutex", Béatrice Dalle et le groupe Zéro, sur la scène du Phare dans le cadre du festival Pink Paradize. Au programme de ce concert littéraire : des poèmes, articles et correspondances de Pier Paolo Pasolini, le provoquant cinéaste italien. « C'est Virginie Despentes qui nous a réunis autour de textes qu'elle a choisis. Travailler ensemble était une évidence. Nous partageons tous la même passion pour l'œuvre de Pasolini », explique Eric Aldéa, le guitariste du projet.

Sur les planches, le dispositif est minimal. « C'est très sobre. Trois mecs qui jouent et deux nanas qui récitent des textes derrière un micro. Il n'y a pas de mise en scène gran-

diloquente », résume le musicien. Vêtues de noir, Virginie Despentes et Béatrice Dalle font face au public. Un bourdon électrique et grave s'élève des entrailles d'une machine. Portée par les coups d'une grosse caisse profonde et cardiaque, la plainte d'une guitare émerge du ressac des cymbales. Un larsen déchirant et mélodique invitant à l'écoute, tel un muezzin lointain et possédé. Enfin, vient la voix de Béatrice Dalle égrenant avec passion les mots de Pier Paolo Pasolini. Les images s'enchaînent. Souvent engagées, toujours poétiques et parfois sibyllines. « L'air était très tendre. Et du monde flemmardait dans une trouble misère... Une vision indicible de soleil. Un vent obscur et fourmillant », déclame-t-elle les yeux fermés. L'attention se laisse ensuite balloter entre les mots et les notes, régulièrement aiguillonnée par une perle littéraire. « La lecture commence par un long pamphlet politique aux échos très contemporains, puis viennent des textes plus poétiques, qui parlent d'amour », commente Eric Aldea.

Soudain, les deux voix se mêlent. Pendant un instant, les musiciens s'interrompent, comme pour s'effacer derrière ce chœur où les deux femmes paraissent entrer en fusion. Le temps d'une respiration et la musique re-

prend. Répétitive, enivrante. Et toujours avec cette réverbération qui vous enveloppe. Virginie Despentes poursuit la lecture en solitaire. Sa main s'agite, tressaille en rythme et dessine des arabesques, soulignant les inflexions de sa propre voix. « Elle a sélectionné des textes

qui permettent d'être lus avec un accompagnement. Dessus, nous avons essayé de mettre une tension avec la musique, de faire quelque chose d'imagé et immersif, qui peut être répétitif, bruitiste ou

planant, sans jamais passer devant le texte », décrit le guitariste. Pendant tout le spectacle, les deux voix se croisent et se répondent pour rendre au poète italien un hommage qui navigue avec fougue entre slam et concert de rock minimal, progressif et psychédélique.

Nicolas Belaubre ✍

« Nous partageons  
tous la même passion  
pour l'œuvre  
de Pasolini »

## PINK PARADIZE : un festival hybride autoproduit

Le 8 mars 2019 à 19h30  
Le phare à Tournefeuille  
tarif : 20 € + F.D.L.

[pinkparadizefestival.com](http://pinkparadizefestival.com)  
[lephare-tournefeuille.com](http://lephare-tournefeuille.com)

Pink Paradize est un festival pluridisciplinaire à la programmation résolument azimutée. Du 22 mars au 14 avril, les Productions du possible, la structure qui organise l'événement, proposent 25 dates dans la Ville rose. Sous la présidence honorifique de Guillaume Meurice, l'édition 2019 invite des personnalités aussi incontournables que Jeff Mills, Blanche Gardin, ou Chinese Man Records...





